Restera maintenant la question que nous posons depuis trois jours au gouvernement. Où prendrez-vous ces forces considérables? Continuerez-vous à désorganiser le système de mobilisation dont vous pouvez être appelé à faire usage d'un jour à l'autre, ou bien vous déciderez-vous à mobiliser le 16e corps?

Nous avons démontré que cette solution est la seule juste et patriotique. Elle est juste, car les populations du midi de la France n'ont pas subi l'envahissement de leur territoire, elles n'ont pas été contraintes de loger l'ennemi sous leur toit, elles n'ont pas été la triste caution du paiement des cinq milliards, et encore aujourd'hui, elles sont moins menacées dans leur indépendance nationale. Elle est patriotique, car elle sauvegarde notre mobilisation éventuelle et elle peut se faire en moins de cinq jours, sans porter aucun préjudice à notre relèvement militaire.

Mais les hommes qui nous gouvernent ne peuvent pas, n'osent pas décréter une mesure qu'eux seuls ont rendue nécessaire. Qu'importe qu'elle soit juste! Qu'importe qu'elle soit patriotique! Ce dont on se préoccupe surtout, c'est de ne pas effrayer l'électeur.

En faisant partir des gens de guerre, toujours désireux de fuir les langueurs de la garnison et l'énervement d'un service devenu intolérable, on ne cause qu'une petite émotion dans le pays et il est toujours facile de l'étouffer sous le bruit des trompettes et des fanfares soi-disant patriotiques.

Nés du tumulte des choses, vivant de nos dissensions, surexcitant les passions les plus dangereuses, ils sentent bien, ces hommes de hasard, qu'il ne leur est pas permis de s'inspirer uniquement des grands intérêts du pays, ni même d'user des prérogatives que la légalité leur octroie. Pour se maintenir, et c'est là leur seul souci, ils ont besoin de l'équivoque. Ils savent que du jour où la nation qui a vu rayer des cadres ses meilleurs généraux, insulter ses prêtres, chasser ses magistrats, fermer les écoles religieuses, se sentira atteinte directement dans sa vie journalière, elle sortira de son apparente léthargie et alors qui sait ce qui arrivera? Ils ont peur, cela est évident. Et puis, comme il arrive fréquemment aux gens dont le passé est lourd à porter, leur imagination est hantée par des hallucinations prophétiques. Peut-être voient-ils déjà la nation révoltée, leur arrachant leur masque et les reconnaissant enfin, s'écrier: « Arrière! hommes néfastes. Arrière! vous qui avez élevé votre fortune sur les ruines de la Patrie. »

Ils ont peur et ils tremblent devant le suffrage universel.

(*Patrie.*)

L'Alsace et la question Tunisienne

Dans une des dernières séances du Reichstag, le prince de Hohenlohe-Langenbourg s'était plaint de ce que les Alsaciens suivaient l'expédition française en Tunisie avec le même intérêt que si l'Alsace faisait encore partie de la France.

A quoi la *Presse d'Alsace-Lorraine* a répondu:

« L'ingénieur Behringer, qui a péri dans le désastre de la mission Flatters, était de Strasbourg;

« Le lieutenant Weinbrenner, assassiné près de Géryville, dans la province d'Oran, était né à Vieux-Thann;

« Le général Ritter, frappé d'apoplexie en marchant contre les Kroumirs, est un Alsacien, ancien élève du lycée de Strasbourg;

« Et le général Cailliot, qui le remplace dans son commandement, est notre concitoyen.

« M. de Hohenlohe comprendra sans doute l'intérêt et l'émotion avec lesquels nous suivons les armes françaises en Afrique. »

Journal de l'expédition Française

Camp de Roum-el-Souk, 20 avril.

Ce matin, les grand'gardes de tirailleurs établies sur le sommet du Mékemen-Merdess ont aperçu, vers cinq heures, un certain mouvement dans le camp tunisien, établi au pied du bordj du Thérizet du Hammam. Un escadron est sorti de ce campement en ordre de bataille et a fait une reconnaissance, en suivant la rive gauche de l'Oued-Melila, qui nous sert de frontière. Ces cavaliers, qui tous portaient la veste noire et le long burnous blanc flottant. Fait curieux, les flanqueurs de cet escadron, au lieu d'être deployés de notre côté, longeaient la base du Djabel-Adissa, où se tiennent des postes kroumirs. Dans l'après-midi, arrive le général Vincendon, précédant la colonne du 96e et du 40e de ligne. Cet officier général, appelé au plus brillant avenir, est tout jeune, et a servi longtemps au 2e zouaves, où il s'est particulièrement distingué lors de l'expédition du Mexique, au siège de Puébla. Ces arrivées continuelles de troupes semblent inquiéter beaucoup les tribus tunisiennes. A la nuit, tous les pics et sommets des montagnes qui nous font face se couvrent de feux. A certains moments, deux, trois, quatre feux apparaissent sur un point pour disparaître et reparaître de nouveau. Ce sont les Arabes qui se font des signaux par ces lueurs intermittentes, en couvrant et découvrant les foyers avec des tapis et des burnous.

Camp de Roum-el-Souk, 19 avril.

Afin de mettre en garde les jeunes soldats des brigades de renfort contre les surprises de nuit d'un ennemi tenace et adroit comme le sont les Kroumirs, des ordres très sévères sont lus ce matin aux troupes du camp de Roum-el-Souk, par ordre du général Vincendon. Défense absolue est faite aux sentinelles avancées de tirer pendant une nuit le moindre coup de feu, si ce n'est en cas d'extrême nécessité. L'Arabe ayant coutume de placer devant lui un buisson mobile et de le pousser en rampant, afin d'arriver inaperçu contre les sentinelles et les poignarder ainsi à l'improviste, il est recommandé à celles-ci d'observer, à la tombée de la nuit, la place exacte des buissons qui se trouvent à leur portée; si on remarque qu'un de ceux-ci se déplace peu à peu, on doit le laisser avancer; puis, à distance de quatre mètres, faire feu dessus. « Pour chaque coup de feu tiré pendant la nuit, dit l'ordre du général Vincendon, on doit présenter un cadavre de Khroumir. Toute sentinelle qui aurait fait feu sans motif, serait, les nuits suivantes, attachée désarmée à un poteau placé à 200 mètres en avant de nos premières sentinelles. En cas d'alerte de nuit, les troupes du camp doivent rester sous leurs tentes et attendre, avant d'en sortir et de se porter aux faisceaux, que leurs officiers soient arrivés sur le front de bandière. »

A midi, le généra Ritter quitte Roum-el-Souck, se dirigeant vers Oun-Taboul, où il doit prendre le commandement de la brigade de zouaves et de tirailleurs. Très brillant ce départ: le général, fièrement campé sur son cheval blanc, aux crins flottants, et entouré de ses spahis perchés sur la haute selle en maroquin brodé de soie. Le long burnous écarlate gonflé par le vent. Les deux bataillons de zouaves et de tirailleurs établis sur le Mekemen-Merdess, lèvent leur camp et défilent dans la même direction, les hommes en pantalon de toile et en guêtres de drap bleu. Les officiers marchent sur le flanc gauche, en distribuant des poignées de main à leurs camarades du camp qui sont venus assister au départ. — Bonne chance, au revoir! chez les Kroumirs! Rendez-vous général à Tunis. — Espérons qu'aucun de ces braves garçons ne manquera plus tard à l'appel.

Tous ces officiers de tirailleurs sont chaussés de souliers de chasse et de la haute guêtre en cuir jaune: la tunique est ouverte sur la large ceinture de laine faisant plusieurs fois le tour de la taille, et indispensable pour les nuits glaciales de l'*Algérie*? Quelques-uns même ont attaché dans le dos, le *Medel*, immense chapeau de paille que coiffent les Arabes pendant l'été.

En revenant au camp, j'entends un vacarme épouvantable dans le marché de Remel-el-Souk. Ce sont deux Arabes qui, en jouant avec des cartes espagnoles, se sont mutuellement trichés, et les cartes, qui avaient été biseautées avec une habileté digne de nos tripots parisiens, sont déchirées, et les deux joueurs, tenant leur *bousadi* (petit couteau arabe) allaient en venir aux mains, quand survient un spahi qui, armé d'un long *matraque* (bâton) rosse consciencieusement les adversaires et les met ainsi d'accord.

Dans l'après-midi, les jeunes soldats des régiments arrivés de France sont exercés aux manœuvres de la guerre des montagnes, et escaladent les pentes des collines voisines avec un entrain qui paraît de bon augure. Au moment où le 141e revient de la manœuvre, un cheval de spahis, qui avait brisé son licol et parcourait le camp au galop, se jette sur une compagnie, et culbute les trois premières files, sans heureusement blesser personne.

Le télégraphe de campagne installe ses communications de la Calle jusqu'au bordj de Remel-Souk: malheureusement, le fil traînant à terre est à chaque instant brisé et piétiné par les nombreux troupeaux des douars voisins, ce qui rend les communications très difficiles.

A la nuit, MM. Fredman et Farey, correspondants du *Standard* et de la *France*, arrivent au quartier-général. Des nombreux rédacteurs partis de Paris, nous constatons que nous sommes seulement trois journalistes ayant suivi la marche des colonnes. Nos collègues, au lieu de s'exposer aux coups de soleil et se coucher à la dure, ont trouvé plus commode de rester à Bône, d'où ils écrivent dans les cafés de cette ville des rapports belliqueux datés du théâtre des opérations militaires.

Bordj de Remel Souk, 20 avril.

Les sons de la marche militaire de la Marche des drapeaux nous réveillent ce matin dans nos tentes, bien avant que la diane ait retenti. Il est quatre heures. Le premier échelon de la brigade Vincendon quitte le camp, se rendant à ses positions d'El-Aioun.

Nous recevons avis que les Kroumirs, en voyant le camp se dégarnir de troupes, vont nous attaquer aujourd'hui. Cette nouvelle remplit de joie les petits fantassins qui se font une fête de leur donner une chaude réception.

A midi, au moment où les clairons du camp sonnent douze coups pour donner ainsi l'heure réglementaire, nous voyons arriver le général Galand qui doit prendre le commandement de la brigade de Remel-Souk.

Aujourd'hui, un sergent-major du 22e de ligne, en maniant son revolver, lâche accidentellement la détente de cette arme, qui était chargée, et une balle lui traverse le mollet. Tant pis pour sa maladresse: il sera privé de l'honneur de suivre son régiment sur les sommets des Kroumirs.

Un Tunisien du bordj du Hammam, en voulant, cette après-midi, traverser l'Oued-Melila pour se rendre au marché de Remel-Souk, est arrêté par les sentinelles du 22e qui le conduisent au poste de police du régiment. Là, pendant qu'il est assis à terre, un brave gendarme de la prévôté qui vient de débarquer de France s'approche du prisonnier, et soulevant son turban, regarde attentivement le front de celui-ci. Le Tunisien, croyant sa dernière heure venue, roule ces yeux effarés.

— Est-ce que vous vous occupez de phrénologie, gendarme? demande un loustic.

— Non, répond avec dignité le gendarme, que je cherche seulement la signe des Kroumirs: on m'a dit qu'il était sur la tempe, mais je ne sais pas précisément si c'est à droite ou a gauche.

Vers 4 heures, arrivés du 29e chasseurs à pied, des 18e et 57e de ligne et de deux batteries d'artillerie de montagne, dont les pièces de bronze, brillant au soleil, sont de véritables petits bijoux se chargeant par la culasse, et pouvant, à une distance de 3,500 mètres, envoyer un obus au milieu des Kroumirs.

A la nuit, l'aspect du camp avec ses collines illuminées en cent endroits par les feux de bivouacs, offre un magnifique spectacle que nous nous attardons pendant de longues heures à contempler, assis devant nos tentes et parlant des amis absents et de la France.

Bordj de Remel-Souk, 21 avril.

Le deuxième échelon de la brigade Vincendon ainsi que ce général quittent le camp ce matin, à destination d'El-Aioun. A neuf heures, un peloton de chasseurs d'Afrique, le taconnet recouvert de la coiffe de toile blanche, la large ceinture rouge roulée sur la veste bleue à collet jaune, débouche au grand trot par la route du Tarf, précédant le général Forgemol, escorté d'un nombreux état-major. Son fanion tricolore de commandant en chef est porté par un jeune maréchal des logis de chasseurs d'Afrique, M. de Galliffet, fils du commandant du 9e corps.

Pendant la nuit, nous sommes constamment éveillés par les cris aigus de nombreuses bandes de chacals qui viennent rôder autour du camp, pour déterrer les corps de quelques mulets qu'on a enterrés, dans la journée, le long de la route du Tarf. Les chiens des douars voisins répondent par des aboiements prolongés et ce vacarme infernal dure jusqu'au jour.

Bordj de Remel Souk, 22 avril.

Ce matin arrive à Remel-Souk le général de division Delebecque, vieux soldat d'Afrique et du Mexique, qui doit commander sous les ordres directs du général Forgemol, les trois brigades Vincendon, Galland et Ritter. Afin d'assurer nos communications, quand nous pénétrerons dans le pays des Kroumirs, on décide d'établir un grand centre d'approvisionnements à Remel-Souk. Dans ce but, on entoure le bordj de tranchées et on forme ainsi un vaste camp qui sera gardé par deux bataillons du 18e de ligne.

Attentat contre la vie du Czar

Un nouvel attentat qui, heureusement n'a pas réussi, vient d'être tenté contre la vie de l'empereur Alexandre III.

Le bruit ayant couru que l'empereur devait assister à la messe commémorative pour le repos de son père, un nihiliste s'était posté aux abords du pont Nicolas dans l'intention de l'assassiner au passage.

Des agents de police, ayant aperçu cet individu à l'allure suspecte, l'arrêtèrent après une assez longue résistance, pendant laquelle le nihiliste, tirant un revolver, blessa très grièvement un officier.

L'individu a déclaré aux agents que le czar n'échapperait pas à l'arrêt de mort prononcé contre lui et qui sera exécuté plus tôt qu'on ne pense.

—

L'agence Continentale nous communique la dépêche suivante, que nous reproduisons sous toutes réserves:

Saint-Pétersbourg, 30 avril.
(Voie directe).

Les nihilistes ont cherché à délivrer Jessie Helfmann, mais leur tentative a échoué.

Une dame de la haute aristocratie a été arrêtée comme complice.

Jessie Helfmann a été transférée de nuit dans une autre prison.

Cette nouvelle est vivement commentée par l'*Intransigeant*, qui publie un article dont voici la conclusion:

L'*Intransigeant* a pris une résolution définitive: celle de s'entendre avec tous ses confrères et ses amis des départements, afin d'organiser à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, à Toulouse, à Montpellier, à Saint-Etienne, dans toutes les villes, enfin, où battent des cœurs d'hommes et de femmes, en même temps qu'à Paris, d'immenses meetings de protestation contre l'étranglement de la mère, qui est condamnée, et contre celui de l'enfant, qui ne l'est pas.

Le gouvernement nous a refusé, il y a quelques mois, l'autorisation de tenir au cirque Fernando une réunion publique en faveur de la paix menacée par la manifestation devant Dulcigne.

Nous allons voir s'il osera nous interdire celle que nous allons organiser en faveur de l'être que Jessa porte dans ses flancs et qu'on tuera en la tuant.

Nous invitons tous les cercles et tous les comités radicaux de province à se mettre en rapport avec nous à ce sujet, afin que le même jour, à la même heure, éclate en France la grande manifestation humanitaire à laquelle nous convions toutes les mères qui aiment leurs enfants et tous les enfants qui aiment leurs mères.

TROUBLES EN IRLANDE

Suivant une dépêche de Limerick, plusieurs expulsions de fermiers devaient avoir lieu, hier, à New-Palas. On avait commandé pour l'opération cinq cents soldats et hommes de la police; mais ceux-ci furent entourés par un attroupement d'environ cinq mille individus qui sifflèrent, huèrent et lapidèrent le shérif et ses aides. La police a été obligée de charger plusieurs fois la foule pour la disperser.

La vie de l'huissier fut menacée, et celui-ci, tenant à sa peau, refusa de désigner au shérif la ferme qui devait être évacuée de force. L'expulsion a dû être ajournée. Les trains, qui ramenaient les soldats à Limerick, ont été assaillis à coup de pierre; mais, personne n'a été blessé. Dans quelques jours, on doit envoyer des forces plus considérables. On assure que, dans l'attroupement, il y avait plus de deux cents individus armés de revolvers.

Dans la nuit d'avant-hier, une troupe nombreuse a attaqué la résidence de M. Maumsell à Clonlish, dans Hings-County et l'a presque entièrement démolie. M. Maumsell est le propriétaire du fermier dont le bétail avait été saisi et vendu dans des circonstances assez dramatiques, à Parsonstown, mercredi dernier, pour défaut du paiement du fermage.

—

On connaît le développement rapide et important qu'ont pris depuis quelques années les industries minières et métallurgiques, qui a permis aux sociétés exploitantes de réaliser des bénéfices énormes devenus pour les heureux possesseurs des actions des dites sociétés une source de fortune. A mesure que les bénéfices ont augmenté, les titres sont devenus plus rares sur notre marché. Aussi, est-ce une bonne fortune pour l'épargne comme pour les personnes qui en quête d'un placement rénumérateur et de tout repos, que de pouvoir les faire coopérer dès le principe à une exploitation minière qui leur assure dès le premier jour un revenu sûr, important, exempt de tout aléa.

Tel est le cas des mines de cuivre de Baïa, de Arama, (Roumanie).

Ces mines sont situées au milieu de contrées riches et fertiles, à 60 kilomètres du Danube, dans une propriété de 10,000 hectares au prince Nicolas G. Bibesco, qui en a cédé la complète jouissance à la société exploitante pour une durée de 76 années.

Une partie de cette propriété est entièrement boisée et peut dès maintenant fournir un million de mètres cubes de bois à bruler et cinq cent mille mètres cubes de bois de construction, le tout évalué 3,500,000 francs. Les mines renferment un gisement de cuivre un des plus importants connus en Europe. MM. de Calo, directeur des mines en Autriche, Dejean de Fourcque, ingénieur des mines, ancien élève des mines de Paris, Bottéa, ingénieur des mines, ancien élève de l'école des mines de Paris, professeur à l'école des mines de Bucharest, ont étudié les terrains cuprifères de Baïa et Arama sur une longueur de 5200 mètres, et une largeur de 350 mètres.

Il a été constaté que la profondeur du gisement atteignait 400 mètres. La richesse du minerai étant de 6 %, de cuivre métallique, le rendement total a été évalué à 2,184,000 tonnes et les bénéfices à un milliard de francs.

Les commissaires nommés par l'assemblée générale de la société ont établi leurs calculs en se basant sur une production annuelle de dix mille tonnes et déclaré que l'action après avoir rapporté au moins 75 francs par an, serait remboursée dans l'espace de dix ans au plus, après quoi, elle serait remplacée par un titre de jouissance produisant 90 francs d'intérêt annuel, pour être remboursés à l'expiration de la société par le fonds de réserve et les intérêts accumulés.

Ces calculs sont des plus sérieux et la société de Rio-Tinto, qui exploite les mines de Huelva en Espagne, n'a pas encore pu retirer de ces mines dix mille tonnes de cuivre par an, le minerai n'ayant qu'un rendement de 2 à 3 0/0, et bien que son capital soit vingt fois plus considérable que celui de la société de Baïa de Arama, cependant ces actions jouissent d'une prime de 140 fr.

La société de Baïa de Arama a fait analyser des pyrites provenant de différents côtés des mines par MM. Lavaissière et fils affineurs à Paris, par M. Drouin, chimiste à Paris et MM. Johnson Mattey et Cie, Essayeurs de la banque d'Angleterre, la moyenne de la teneur en cuivre a été trouvée égale à 13,40 0/0.

Or, si nous établissons nos calculs sur cette production de dix mille tonnes de cuivre par an, nous trouvons que le prix de la tonne rendue à bord sur le Danube et de là conduite en Angleterre, est de 1,100 fr. à 1,200 fr. y compris l'amortissement du capital engagé. Le prix de vente étant de 1,600 fr. nous avons donc un bénéfice net par tonne de 400 francs, soit 4 millions de francs par an pour les dix mille tonnes extraites.

C'est donc pour la Société un revenu considérable et pour les actionnaires une affaire des plus brillantes et des plus sûres. Le Conseil d'administration est composé d'hommes connus, et dont la haute sagesse, la prudence et la situation de fortune sont autant de gages de sécurité pour les actionnaires de la Société. Le président est le prince Nicolas G. Bibesco. Les membres du Conseil sont: Le comte Odon de Montesquiou-Fezensac, le prince Bassaraba de Brancovan, MM. Galotti, le commandant Stever, Les ingénieurs Bottea et de Calo.

Les actions émises sont au nombre de 15,000, au prix de 750 francs, payables: 100 francs en souscrivant, 250 francs à la répartion, 200 fr. le 1er juin et 200 fr. le 1er juillet. Ces actions donnent droit à 5 % d'intérêt nets d'impots et à 65 % du surplus des bénéfices. La souscription est ouverte jusqu'au 4 mai, au *Comptoir Universel*, 21 rue des Pyramides, à Paris.

ROUBAIX-TOURCOING
et le Nord de la France

Hier ont eu lieu, à la Préfecture, des examens pour le certificat d'aptitudes aux fonctions de commissaire de police. Six candidats se sont présentés.

Par arrêté préfectoral, M. Dubrœucq a été installé 1er adjoint au Maire de Templeuve, en remplacement de M. Alfred Leboucq, premier conseiller inscrit qui en remplissait les fonctions.

M. Kelsch, médecin-major à l'Hôpital militaire de Lille, et professeur à la Faculté de médecine, a reçu l'ordre de se rendre sur-le-champ à Marseille, où il devra s'embarquer pour la province de Constantine.

On annonce la mort du général Doutrelaine, ancien conseiller général du Nord, ancien commandant du 5e corps et inspecteur général du génie.

Nous rappelons que c'est à partir d'hier 1er mai, qu'on a la faculté d'expédier, moyennant soixante centimes, à n'importe quel point de la France, desservi par une gare de chemin de fer, des colis, désignés sous le nom de COLIS-POSTAUX, dont le poids pourra atteindre jusqu'à trois kilogrammes.

Les Compagnies du Nord et de l'Est ont été invitées à rechercher de concert les moyens d'établir un service direct et rapide entre Lille et Nancy, soit par Longuyon et Pagny-sur-Moselle, soit par Sedan et Lérouville. La Compagnie du Nord prépare un projet.

Hier soir, dimanche, à 11 heures 1/2, un train spécial portant le Roi et la Reine de Suède avec leur suite, est passé en gare de Lille se rendant en Angleterre, *viâ* Calais.

Leurs Majestés Suédoises voyagent incognito.

Les correspondances de Rome parlent avec éloge des œuvres des pensionnaires du Nord à l'exposition de la Villa Médicis, notamment de la *Tête d'expression* de M. Cordonnier (ronde bosse) et du *Poète mourant* de M. Fagel (bas-relief).

Par arrêté du 29 avril ont été nommés: receveur buraliste et débitant de tabac à Sains, M. J.-B. Savine, précédemment à Paris; débitant de tabac à Douai, M. Clément Ultré, déjà receveur buraliste en cette ville.

On annonce que M. le contre-amiral Aube, beau-frère de M. le général Faidherbe, quitte le gouvernement de la Martinique, sur sa demande, pour motif de santé.

Très instructive, la séance donnée hier par la Société de Géographie, dans la grande salle du Cercle du Nord, littéralement comble.

M. Guillot, professeur au lycée, a vivement intéressé l'auditoire dans une remarquable conférence sur les mœurs des Boërs, Zoulous, Bassoutos et de différentes peuplades de l'Afrique centrale.

M. Talbert a fait ensuite le très intéressant récit d'une ascension au Mont-Blanc, et, comme le précédent orateur, a été chaleureusement applaudi. — Des expériences de projections lumineuses ont dignement terminé cette séance aussi instructive qu'amusante.

Foule énorme, hier soir, à l'*Edèn Théâtre*. La salle était littéralement bondée de spectateurs et plus de 200 personnes n'ont pu obtenir de cachets à l'entrée. La nouvelle pantomime a obtenu beaucoup de succès.

Samedi matin, à 10 heures, un service funèbre a été célébré à l'église Saint-Michel, à Lille, pour M. Neuvéglise, juge de paix du canton Nord-Est.

Tous les collègues du défunt en robe assistaient à l'office, ainsi que beaucoup d'employés et chefs de service de la mairie, qui avaient accompagné M. le Maire.

Après l'absoute, le corps a été conduit au chemin de fer en destination de Saint-Pol (Pas-de-Calais).

Un adieu a été prononcé sur le quai d'embarquement par M. Lichtemberger, un des collègues du défunt.

Nous avons parlé des empoisonnements dont ont été victimes, samedi soir, les personnes qui avaient mangé du potage et du bœuf provenant de l'estaminet du *Comte de Beauharnais*, à Lille. Au dire d'un de nos confrères, ce n'est pas seulement une vingtaine de personnes, comme nous disions hier, mais 32 qui ont été plus ou moins gravement empoisonnées.

Et, ce qui est plus grave, c'est qu'un des malades est dans un état presque désespéré: c'est M. Regnaux, rentier, locataire du n° 30 de la rue Beauharnais.

Trois médecins, dont MM. Castiaux et Wintrebert, lui prodiguent leurs soins, et ils ne sont pas sûrs de le sauver.

Tous les autres malades connus sont aujourd'hui considérés comme hors de danger. Toutefois, il est un certain nombre d'ouvriers qui sont partis pour la campagne après avoir dîné samedi soir au *Comte de Beauharnais* et sur la santé desquels on n'a pas de renseignements.

La cabaretière a été très sérieusement atteinte. Elle est restée au lit toute la journée de dimanche.

Tous les malades ont rendu des matières vertes contenant les principes d'un poison violent.

Les médecins ont analysé le bouillon et le bœuf qui ont déterminé ces empoisonnements. La viande a été reconnue de très-bonne qualité, la marmite est irréprochable. Il faut donc qu'une matière vénéneuse ait été introduite soit par malveillance, soit par accident, dans le potage.

La cabaretière, elle, déclare hautement que cet empoisonnement est l'œuvre d'un individu dont elle prononce le nom, mais que, nous ne pouvons pas répéter avant que, la justice se soit prononcée. Elle raconte que cet homme, qui a mangé autrefois chez elle, l'avait menacée de lui jouer un jour un mauvais tour.

L'enquête se poursuit.

On se rappelle que nous avons annoncé il y a quelque temps qu'une épidémie de fièvre typhoïde sévissait sur la garnison de Valenciennes.

Les troupes avaient dû abandonner leurs casernes et fuir la ville.

Au moment de les faire rentrer, après la guérison des derniers typhiques, on a constaté des cas de rougeole dans la population civile.

En conséquence, l'autorité militaire vient de décider que les troupes resteraient campées jusqu'à nouvel ordre en dehors de la place.

—

Allez-y donc, pendant que vous y êtes, braves *astrologues* de l'Amérique.

Car la jeune et studieuse Amérique a encore des astrologues, comme nous en avions il y a quelque trois cents ans. Oyez plutôt l'effrayante prédiction que voici:

Quatre grandes planètes: Jupiter, Saturne, Neptune et Uranus, ayant été dans leur périhélie en 1880. Ces mouvements astronomiques nous annoncent des désastres effrayants à travers le monde entier, et principalement la peste, pendant cinq ans.

Ouf!!!

— ARMENTIÈRES. — Un avocat, de Lille, M. Théry, a fait hier à Armentières une conférence sur la *politique républicaine*. Notre correspondant nous télégraphie que le succès du conférencier a été complet. Environ 1,000 personnes se pressaient dans la salle Verheyde.

— SOLESMES. — Taine Camille d'Ovillers comparaissait ce matin devant le tribunal correctionnel de Cambrai, sous l'inculpation d'avoir proféré des cris séditieux dans un lieu public.

— Prévenu, dit M. le président, qu'avez-vous à dire pour votre défense?

Le prévenu. — Le jour où j'ai tenu les propos qu'on me reproche, était un dimanche, jour où l'on va au cabaret. C'était le soir; j'avais bu plus de chopes que d'habitude; en un mot, j'étais gai. On parlait politique. Au met de *République*, le père Dénimal, qui est un exalté de première force, s'échauffe, et, pour montrer qu'il est bon patriote, il écrase le bonapartisme aussi bien que la monarchie.

Le voyant ainsi parti j'ai dit, pour le mettre en colère et l'exaspérer: « Taisez-vous, vieux radoteur, le gouvernement républicain n'est qu'un ramassis de voleurs. »

Le père Dénimal ne tenait plus, il était furieux: il trépignait, il grinçait des dents, il criait, il gesticulait. Voilà le plaisir, M. le président, mon but était atteint: je riais et mes camarades également.

Quant à insulter la République, jamais, M. le président, non jamais. Je suis républicain, et un bon républicain. Si vous devez me punir pour avoir ri, je réclame votre indulgence.

Mais le tribunal de Cambrai ne rit pas, lui; et, pour le prouver à Taine Camille et consorts, il lui a infligé six jours de prison.

— ANICHES. — Le 30 avril, vers 9 heures du matin, le nommé Pienel-Joseph Monchecourt, âgé de 52 ans, mineur, a été trouvé pendu dans sa maison, a Aniches.

Ce vieillard, qui restait seul, menait une vie assez misérable; on attribue ce suicide à la mauvaise situation de ses affaires.

— HAUTMONT. — Un grave accident, qui aurait pu avoir de plus tristes conséquences, s'il fût arrivé une heure plus tôt, au plus fort du marché, a eu lieu vendredi dernier, vers 11 heures 1/2 du matin, sur la place Sainte-Anne, à Hautmont. Un cheval, attelé à une voiture a cassé sa longe, s'est emporté et a traversé le marché avec une rapidité vertigineuse, renversant tout ce qu'il rencontrait sur son passage, boutiques, bancs, etc. Personne n'a pu l'arrêter, il a fini par aller s'abattre contre un mur.

Malheureusement, trois femmes ont été culbutées et blessées: l'une, Mme Carney, de Saint-Remy-Mal-Bâti, âgée de 32 ans, qui a été aussitôt transportée dans la pharmacie de M. Wasselin, où elle a reçu les premiers soins de M. le docteur Folloppe, est dans un état assez grave; les deux autres, Mmes Moreau et Prévost, de Neuf-Mesnil, qui ont été également soignées par le même docteur, ont reçu quelques contusions sans gravité.

On pense que l'administration prendra des mesures très sévères à ce sujet, et ne laissera plus stationner les voitures, sur la Grand'Place, les jours de marché.

ÉPHÉMÉRIDE

LUNDI 2 MAI. — *Saint Athanase, évêque et confesseur*. — 1200. — FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

Depuis l'introduction du christianisme, l'instruction à tous les degrés fut donnée par le clergé. Au IVe siècle, de nombreux écoliers sortaient de l'abbaye de Saint-Martin. Au Ve siècle, saint Honorat enseignait la littérature au monastère de Lérins, et saint Colomban fondait à Luxeuil des cours de sciences profanes. Au VIe siècle, saint Germain, évêque de Paris, s'occupait des étudiants avec un soin particulier. Tours, Corbeil, Saint-Denis, Ferrière, étaient avant l'an 1000 célèbres par leur enseignement.

Vers 1200 les religieux établirent leurs écoles en dehors de leurs cloîtres, et commencèrent à conférer des grades aux étudiants. Les rois et les papes approuvèrent et encouragèrent ces nouveaux établissements; ce fut l'origine des universités.

Etat-Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 1er mai. — Julien Plancke, rue Lennes, maison Flamencourt. — Jacques Dejaeger, rue d'Estaing, cour Desbonnet, 3. — Clémence Boville, rue Franklin, maison Cornille, 4. — Reine Marien, rue du Chemin de Fer, cour Desrousseaux, 1. — Henri Nef, rue de Tourcoing, cour Lecomte. — Marguerite Landrieu, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle d'or. — Emilie Bonzans, rue de Lille, 283. — Célina Bouche, rue de la Paix, 83. — Marie Gilles, rue St-Antoine, 32. — Rosalie Vanrokeghem, rue de Vaucanson, 53. — Jean T'Kindt, rue du Fontenoy, cour Pleuvier, 1. — Zoé Ponette, rue Traversière, 10.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 1er mai. — Jeanne Kindt, 4 mois, rue de Lannoy, fort Deprez, 63. — Jeanne Sircé, 39 ans, sans profession, rue Ste-Thérèse, 34. — Marie Desmet, 8 mois, rue de Vaucanson, 63. — Marguerite Lepers, 1 an, rue d'Alma, fort Wattel, 18. — Maria Lefebvre, 25 ans, tailleuse, rue des Arts, 186. — Julienne Grouillon, 3 mois, rue Voltaire, 1. — Jeanne Lemayeur, 1 an, rue de la Guinguette, 3 cour Delattre.

Lettres mortuaires et d'obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — Avis GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille LEURIDAN-THIRY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Joseph LEURIDAN, décédé à Roubaix, le 2 mai 1881, dans sa 58e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le mercredi 4 mai, à 8 heures, aux VIGILES, le même jour, à 3 heures, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le jeudi 5 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Inkermann, 148.

Les amis et connaissances de la famille COQU, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Céline COQU, décédée à Croix, le 1er mai 1881, à l'âge de 27 ans, et 3 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le mercredi 4 courant, à 7 heures 1/2, en l'église de Croix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Progrès, maison Delcroix, 4 Croix.

---

nous nous en tirerons.. nous monterons à cheval, nous jouerons à quatre mains... et puis, enfin, il y a bien quelques voisins par là autour.. Eh bien, ma chère, nous leur *ferons* tourner la tête..., toi avec ton insolente beauté, moi avec mes petites facultés, — avec ce je ne sais quoi qui m'est propre, et qu'on appelle communément — *du chien!*

Je fronçai mes noirs sourcils, et de mon contralto le plus grave:

— Comment dis-tu cela, Cécile?

Elle se dressa sur ses pointes d'un air de bravade, et, me montrant ses petites dents aiguës, elle répéta:

— *Du chien!*

— Qui est-ce qui t'apprend cet argot-là.

— Mon père, dit-elle.

— Eh bien, ta mère gronderait ton père, si elle vivait.

Elle me regarda fixement avec ses grands yeux clairs, qui s'emplirent de larmes; elle me baisa les mains, et reprit à demi-voix d'un ton suppliant:

— Tu viens, n'est-ce pas?

— Mais, ma chérie, je ne peux pas quitter ma grand'mère!

— Ta grand'mère? je l'emmène aussi! j'ai pensé à tout; j'ai écrit à ma tante, et voici, de sa main, une invitation des plus pressantes pour ta grand'mère... Conduis-moi chez elle.

Deux minutes après, Cécile se précipitait dans le salon en poussant brusquement la porte; ma grand'mère, qui s'effraye du moindre bruit, tressaillit entre ses trois paravents.

— Ah! mon Dieu! il y a un malheur!.. je parie qu'il y a un malheur!... voyons, dites-le tout de suite...qu'est ce qu'il ya?... qu'est-ce qu'il y a?

C'est une lettre de ma tante de Louvercy, madame.

— Oh! pauvre madame de Louvercy! pauvre femme!... comment va-t-elle?... comme elle est éprouvée!... et son pauvre fils!... ah! mon Dieu! les pauvres gens!...

Eh bien, qu'est-ce qu'elle me veut?

— Si vous avez la bonté de lire, madame...

Ma chère grand'mère lut la lettre, et prit un air soucieux; quand elle releva les yeux, elle vit Cécile agenouillée à ses pieds sur le tapis, les mains jointes, et tendant vers elle son joli visage et ses fossettes.

— Vraiment?... voyez-vous cela? dit ma grande mère, ardez le beau museau!

— Vous voulez bien, madame? dit Cécile.

— Mon Dieu! ma chère petite, reprit ma grand'mère en lui baisant le front, je vous dirai qu'en thèse générale je n'aime pas follement les déplacements... je les ai même en profonde horreur...

Mais, d'une part, je vois que c'est une petite fête arrangée entre Charlotte et vous... d'autre part, madame de Louvercy m'adresse un appel si tendre, si chaleureux... elle m'inspire, d'ailleurs, tant de compassion, pauvre femme!...

Cependant, entendons-nous bien, ma gracieuse... quant à me déplacer, j'aime assez à faire une installation un peu sérieuse.

Aller quelque part pour entrer et pour sortir, pour défaire mes malles sans respirer... non, cela, non! je ne voudrais certainement pas m'imposer à madame votre tante, mais, enfin, voyons... cette invitation, pour combien de temps?

— Madame, pour le temps qu'il vous plaira... six semaines... deux mois...

— Ah! bon!... c'est même trop! dit ma grand'mère.

Bref, il a été convenu que nous irions dans une dizaine de jours, la comtesse d'Erra et moi, rejoindre à Louvercy mon amie Cécile, qui est partie dès hier. Dix jours nous suffiront à peine pour effectuer nos préparatifs, qui sont considérables; on en jugera par ce simple détail que ma grand'mère emporte ses trois paravents, afin de conjurer les courants d'air qui doivent faire rage, dit-elle, dans ce vieux château. Je surveille avec mon calme trompeur ces étonnants emballages, tout en rêvant secrètement de beffroi de tour du Nord, de galeries pleines d'ancêtres et de fantômes, et aussi de ce pauvre mutilé à demi fou, qui mêle sans doute ses plaintes aux gémissements du vent dans les longs corridors. — Tout cela, hélas! m'enchante.

(*A suivre.*)